



PÉTITION

Exigeons l'annulation de la réforme de l'Assurance-chômage et la mise en place de nouveaux droits !

Le gouvernement a mis en place une profonde remise-en-cause des droits à l'Assurance-chômage, remise-en-cause que nous combattons depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron.

Plus de 1,2 million de travailleuses et travailleurs au chômage sont amenés à perdre des droits.

Ce sont le plus souvent des jeunes, des femmes et très généralement des travailleuses et travailleurs précaires alternant chômage et emplois précaires : CDI à temps partiel, CDD, intérim, emplois saisonniers, intermittents, pigistes... à peu près dans toutes les professions, y compris dans la Fonction publique. L'augmentation du recours à la précarité se fait en effet en parallèle de la casse du Code du travail et de la baisse des droits qu'imposent le patronat et les gouvernements successifs.

Depuis le début de la crise sanitaire, le chômage est déjà reparti à la hausse, la précarité et la pauvreté s'accroissent considérablement.

Quelques mesures, prolongeant les droits en cours, ont certes été prises depuis mars par le gouvernement sous la pression de nos organisations, mais elles sont très provisoires.

Dans ce contexte, nous exigeons l'annulation définitive de toutes les mesures négatives concernant l'assurance chômage :

- annulation du durcissement du seuil d'ouverture de droit depuis le 1^{er} novembre 2019 ;
- annulation de l'allongement à six mois du seuil de rechargement ;
- annulation de la dégressivité ;
- annulation de la mise en œuvre au 1^{er} septembre du changement de mode de calcul de l'allocation, qui induirait une baisse pouvant aller jusqu'à 75 % des allocations mensuelles ;
- arrêt de la politique de sanction contre les privés d'emploi.

Nous revendiquons de plus, dans la perspective de notre sécurité sociale professionnelle :

- la **prolongation d'un an** des droits pour tous les travailleurs précaires ;
- le **gel du décompte** des droits pendant la période d'impossibilité de travailler, sans quoi de nombreux salariés inscrits vont se retrouver sans droits ;
- des mesures pour tous les entrants, notamment **les jeunes** qui n'atteignent pas les seuils d'ouverture de droits.

Interpellons les élus, notamment ceux de la majorité !

Signez et faites signer la pétition ► <https://go.lemouvement.org/petitions/assurancechomage>

Nom	Prénom	Signature

Montreuil, 25 /05/2020- Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr

Le droit au travail et à la protection sociale doit être un droit pour toutes et tous !



Syndiquez-vous sur [cgt.fr](https://www.cgt.fr)

